

Intervention parlementaire. Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention: 171-2017
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2017.RRGR.463

Déposée le: 02.08.2017

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Mentha (Liebefeld, PS) (porte-parole)
von Greyerz (Bern, PS)
Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Oui 07.09.2017

N° d'ACE: 1139/2017 du 1^{er} novembre 2017
Direction: Direction de l'instruction publique
Classification: —
Proposition du Conseil-exécutif: **Adoption et classement**



Non aux coupes claires dans les tâches et prestations culturelles en faveur de la ville fédérale Berne

Le Conseil-exécutif est chargé :

1. d'intervenir auprès du Conseil fédéral et du Parlement fédéral afin qu'ils annulent les réductions des subventions qui concernent les institutions culturelles bernoises (notamment le Musée alpin suisse, le Konzert Theater Bern KTB, le Musée suisse en plein air Ballenberg, la Dampfzentrale à Berne, le Musée d'Histoire de Berne) ;
2. d'examiner de quelle façon, au moyen de coopérations entre les institutions ou d'autres mesures, ces coupes peuvent être compensées.

Développement :

La ville fédérale Berne et le canton de Berne ont pris connaissance de trois mauvaises nouvelles de la part de la Confédération coup sur coup. Celle-ci a d'abord décidé de fermer le Forum politique de la Tour des Prisons, puis a ensuite annoncé une réduction des subventions pour le Musée alpin suisse, menaçant ainsi sa survie, et des coupes pour le Musée suisse en plein air Bal-

lenberg. Enfin, nous l'avons appris il y a quelques jours, elle a planifié la réduction et, dès 2019, l'abandon de la contribution fédérale à la ville de Berne, le « million fédéral », qui se traduisait en subventions pour différentes institutions culturelles (le Konzert Theater Bern KTB, la Dampfzentrale à Berne, le Musée d'Histoire de Berne, etc.).

L'abandon du million fédéral devrait intervenir alors qu'un contrat de prestations entre la Ville de Berne et la Confédération est encore en vigueur, ce qui est particulièrement choquant. Le canton de Berne, en tant que canton siège de la ville fédérale, ne saurait accepter une façon de faire aussi déroutante de la part de la Confédération, et doit s'unir à la Ville de Berne pour s'y opposer activement et avec vigueur.

Il convient également d'ajouter que les institutions culturelles précitées fournissent régulièrement des prestations de services culturels en faveur de la Confédération. La contribution de la Confédération à la Ville de Berne se fonde sur l'article 18 de la loi fédérale sur l'encouragement de la culture (LEC) et sur le message culture 2016-2020 que le Parlement fédéral a approuvé le 19 juin 2015. La contribution à la ville de Berne y est présentée et justifiée ainsi : « *Le versement de cette contribution est justifié par le statut particulier de ville fédérale et les tâches culturelles s'y rattachant. Une ville fédérale doit tout particulièrement disposer d'institutions culturelles attractives dans toutes les disciplines et pouvoir faire état de projets culturels d'envergure dont la qualité, le retentissement et le rayonnement permettent de toucher un large public.* »

Or les institutions mentionnées précédemment ne peuvent qu'être qualifiées d'attractives. Il suffit de citer quelques-unes des manifestations qui se sont tenues au Musée d'Histoire de Berne pour voir que des prestations culturelles régulières sont attendues du côté de la Confédération et que le Musée historique de Berne les lui fournit :

- 2013 : Visite du Musée Einstein par le premier ministre chinois Li Keqiang, avec séminaire parallèle ;
- 2014 : Conférences et visite du Musée Einstein par le président de la République du Myanmar Thein Sein ;
- 2015 : Concours de langue chinoise dans la salle orientale du Musée d'Histoire de Berne, événement organisé par l'ambassade de la République populaire de Chine ;
- 2016 : Visite et discussion avec l'ambassadeur péruvien Thierry Roca Rey Delardier ;
- 2017 : Réception à l'occasion de la Fête du Canada dans le parc du Musée d'Histoire de Berne et visite de l'exposition.

En peu d'années, le Musée d'Histoire de Berne a accueilli plus d'une trentaine de manifestations présentant un intérêt pour la Confédération.

La réduction massive de la contribution fédérale allant au Musée alpin suisse menace l'avenir de ce musée exemplaire dont la réorientation est une réussite. Là aussi, une intervention claire du canton de Berne auprès de la Confédération s'impose.

En outre, dans l'hypothèse où la Confédération décide définitivement de réduire sa contribution et de mettre en œuvre cette décision, il faut en outre étudier si les missions confiées à ces institutions peuvent être assurées grâce à la mise en place de coopérations plus étroites entre les institutions culturelles en place à Berne ou d'autres mesures.

Les institutions culturelles menacées par les baisses de subventions doivent être en mesure de poursuivre leur mission malgré les coupes dans la contribution de la Confédération.

Motivation de l'urgence : L'abandon du million fédéral à la ville de Berne doit précisément être décidé dans le cadre du processus budgétaire en cours de la Confédération. Le canton de Berne doit donc intervenir dans les plus brefs délais.

Réponse du Conseil-exécutif

Le Conseil-exécutif est d'avis que la suppression de la contribution de la Confédération à la ville de Berne à partir de 2019 ne doit pas avoir lieu ou doit au moins être repoussée jusqu'à la fin du contrat de prestations fin 2020.

La suppression du « million fédéral » pour les prestations culturelles de la ville de Berne a été l'un des thèmes de la rencontre entre le Conseil-exécutif et les membres bernois du Conseil des Etats qui a eu lieu le 30 août 2017.

Le Conseil-exécutif mettra ce sujet sur le tapis chaque fois que l'occasion se présentera.

Le Musée alpin suisse a été fondé par la Confédération et le canton de Berne, qui le financent conjointement. Le Conseil-exécutif a donc été très irrité par la décision de la Confédération de réduire sa subvention de 75 pour cent. Le Conseil-exécutif est conscient que cette réduction de subvention menace l'avenir du Musée alpin suisse.

En 2014, espérant que le canton ferait de même, la Confédération a encouragé la réorientation du musée en majorant sa subvention. Les exigences faites au Musée alpin suisse et définies dans le cadre de cette réorientation ont été respectées. Celui-ci est aujourd'hui un des musées thématiques les plus innovants et dispose d'un vaste réseau international.

Le Conseil-exécutif est d'avis qu'en tant que cofondatrice du musée et source de sa réorientation, la Confédération devrait maintenir son engagement financier en complément des aides cantonales et régionales. C'est pourquoi le Conseil-exécutif cherchera la discussion avec la Confédération.

Ces dernières années, la politique culturelle du canton de Berne a misé fortement sur la création de coopérations. Ainsi, le Musée des Beaux-Arts de Berne et le Zentrum Paul Klee travaillent sous l'égide d'une même fondation faîtière et l'Orchestre symphonique de Berne a fusionné avec le Théâtre de la ville de Berne pour former le Konzert Theater Bern. Ces coopérations n'ont pas vu le jour pour des raisons d'ordre économique, mais pour améliorer la qualité et le rayonnement de ces institutions. Le Conseil-exécutif examinera la possibilité de mettre en place des coopérations favorisant les synergies dans les domaines cités.

Dans les cas du Konzert Theater Bern, de la Dampfzentrale et du Musée d'Histoire de Berne, que les motionnaires ont cités dans leur développement, la Confédération n'a pas une responsabilité directe. En effet, les fonds d'exploitation qu'elle met à disposition sont versés exclusivement à travers le « million fédéral ».

Le Conseil-exécutif propose l'adoption et le classement de la motion.

Destinataire

- Grand Conseil